

## QUESTIONS OUVRIÈRES

### LES MISES À PIED À URANIUM CITY (SASK.)

**L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances qui parle de la disparition des villes. Lorsqu'il était ministre de l'Énergie, c'est non seulement une mine qu'il a fait disparaître, mais la ville toute entière d'Uranium City, en Saskatchewan. La décision impitoyable du ministre des Finances a réduit quatre fois plus de travailleurs au chômage qu'à Schefferville. Ces travailleurs continueront à en subir les conséquences.

Le gouvernement, par le truchement du ministre actuel de la Consommation et des Corporations, a félicité notre chef de l'humanité avec laquelle, à titre de président de sa société, il a traité les travailleurs qui ont malheureusement été mis à pied dans cette ville. Avec toutes les ressources gouvernementales dont il dispose, que va faire le ministre des Finances pour accorder justice à ces milliers de travailleurs qui ont été mis à pied à Uranium City? Est-il sans cœur ou va-t-il leur venir en aide?

**Des voix:** Bravo!

[Français]

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, l'honorable député sait fort bien que lorsque le ministre de la Consommation et des Corporations a écrit cette lettre, il parlait de la façon dont le gouvernement fédéral était venu en aide, par le biais de fonds publics, aux personnes qui avaient été mises à pied par la décision de l'entreprise en cause. Et si encore aujourd'hui on voit la moitié de la Côte-Nord fermée, on sait à qui c'est la faute!

[Traduction]

Quant au cas d'Uranium City, le député sait—et je l'invite à consulter les documents—que la société Eldorado Mining a proposé le régime le plus généreux...

**M. Mulroney:** Oh! non.

**M. Lalonde:** ... que n'importe quelle société ait jamais mis au point au Canada pour venir en aide aux travailleurs mis à pied lorsque la mine a dû fermer ses portes parce que son exploitation n'était absolument pas rentable.

**M. Mulroney:** Absolument.

\* \* \*

## LES AFFAIRES EXTÉRIURES

### LES EXPÉRIENCES DE LAVAGE DE CERVEAU FINANÇÉES PAR LA CIA—LES EXCUSES PRÉSENTÉES PAR LES ÉTATS-UNIS

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il s'agit du problème des neuf Canadiens qui ont subi des expériences de lavage de cerveau effectuées au Canada avec l'argent de la CIA. En janvier, le ministre faisait savoir que le gouvernement des États-Unis avait présenté des excuses à propos de ces expériences et que notre gouvernement était prêt à soumettre le cas à la Cour internationale de justice

## Questions orales

à La Haye si nous n'obtenions pas satisfaction. Or, nous n'avons rien obtenu.

Les excuses confidentielles reçues des États-Unis n'ont aucune utilité pour les neuf victimes et sont un outrage pour le Canada, en particulier du fait que les actes de la CIA constituent une violation de notre souveraineté. Le ministre est-il prêt à donner de plus amples précisions sur les excuses qui auraient été présentées et à dire aux Canadiens qui, au département d'État américain ou à la CIA, a exprimé ses regrets et ce qu'il a dit? Sinon, pourquoi pas?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, la question des excuses ou des regrets a déjà été traitée à la Chambre et par correspondance. Mon prédécesseur, l'actuel haut commissaire à Londres, a adressé des lettres à des députés de l'opposition lorsqu'il occupait mon poste. Il y déclarait que des fonctionnaires des États-Unis avaient déploré les incidents qui s'étaient produits à l'Institut Allan Memorial. De plus, il y a au moins un fonctionnaire qui travaille actuellement au ministère et se souvient que des regrets ont été présentés de vive voix aux responsables canadiens. Je suis prêt à envoyer des renseignements détaillés au député.

Je ne pense pas qu'il existe de déclarations écrites d'un responsable américain. Des regrets ont donc été exprimés par les Américains et c'est sur la foi de cela que l'ancien ministre en a fait état dans les lettres adressées aux députés il y a plusieurs années.

● (1440)

### ON DEMANDE QUE L'AFFAIRE SOIT PORTÉE DEVANT LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur le Président, le ministre sait que le gouvernement des États-Unis s'est opposé à tous les efforts que nous avons faits pour obtenir l'indemnisation des victimes canadiennes de la CIA. Il n'y a aucun espoir de règlement en vue. Le ministre respectera-t-il son engagement et portera-t-il la question devant la Cour internationale de justice à La Haye? Si oui, peut-il nous dire quand il envisage de le faire?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, le député sait certainement que les fonctionnaires du ministère ont été instruits de s'occuper énergiquement de cette affaire auprès des autorités américaines. Je peux lui assurer que je m'intéresse personnellement à ce dossier. Je le fais suivre aussi étroitement que possible dans les circonstances et je continuerai dans cette voie. Nous sommes toujours partis du principe que le financement de ces recherches par la CIA constituait une violation de la souveraineté canadienne. Nous avons l'intention de présenter des instances aux États-Unis par la voie diplomatique.

Le député demande si nous porterons l'affaire devant la Cour internationale de justice. C'est une proposition très grave et une mesure qui ne peut être entreprise qu'après mûre réflexion.